

Prisons. Dans les parloirs, le soulagement après les tensions du printemps

Avec l'apparition du coronavirus, la situation était explosive dans les prisons. Une tension d'autant plus forte que les parloirs, qui permettent le lien avec les proches, étaient fermés. Rien de tel pour ce deuxième confinement, comme ici à la prison de Vezin-le-Coquet, à Rennes. Deuxième épisode de notre série sur les parloirs à l'heure du confinement.



En mars, dans un contexte d'inquiétude liée au coronavirus, les prisonniers avaient refusé de retourner dans leurs cellules. | LUCIE WEEGER / OUEST-FRANCE

Ouest-France Angélique CLÉRET et Nathalie FLOCHLAY.

Publié le 26/11/2020 à 17h45

Au printemps dernier, [à Rennes](#) comme dans d'autres [établissements pénitentiaires](#) en France, [des détenus avaient refusé de réintégrer](#) leur cellule à l'issue d'une promenade, dans un contexte d'inquiétude générée par les mesures décidées contre [le coronavirus](#). [Dans une lettre](#), ils avaient fait état d'un sentiment de peur « **décuplé, comme tous les sentiments en prison** ».

» **Retrouvez les trois volets de notre dossier sur les parloirs à l'heure du confinement :**

[- REPORTAGE. Au parloir en prison, « on se parle derrière une vitre sans pouvoir se toucher »](#)

- Prison. Dans les parloirs, le soulagement après les tensions du printemps

- Dans les prisons, ce qui est permis pendant le confinement... et ce qu'il ne l'est pas

« Important de garder ce contact, dans une période difficile »

À l'épreuve du deuxième confinement, la situation est moins inquiétante. Et le désarroi moins grand, grâce au maintien des parloirs. « **C'est important que les détenus puissent garder ce contact, dans une période difficile**, réagit Éric Toxé, responsable local de l'Ufap-Unsa Justice, le syndicat majoritaire de surveillants pénitentiaires. **Mais il faut que cela puisse se faire dans des conditions de sécurité qui assurent la protection de tous, y compris du personnel.** »

Pendant le déconfinement, l'établissement pénitentiaire avait garanti la distanciation de plus d'1 m en installant deux tables qui séparaient les détenus de leurs proches. Pour Éric Toxé, cet aménagement n'était pas suffisant « **puisque les familles auraient pu entrer dans la partie détention, à partir du moment où la porte était ouverte** ». Les syndicats de surveillants craignaient aussi qu'un incident puisse survenir, si un contact physique était tenté entre un détenu et la personne venue lui rendre visite.

Diminution de la population carcérale

La situation s'est également apaisée depuis que le nombre de détenus a baissé, grâce à une augmentation des aménagements de peine, décidée en mars pour lutter contre la propagation du coronavirus. Une baisse de l'activité judiciaire liée au confinement avait aussi participé de cette diminution de la population carcérale.

Avant le premier confinement, près de 200 détenus dormaient sur des matelas à même le sol, à la maison d'arrêt de Rennes. Ils sont « **10, actuellement** », rapporte le syndicat Ufap-Unsa. Récemment, la contrôleuse des prisons, Dominique Simonnot, a réclamé des libérations anticipées de détenus en fin de peine, comme au printemps.

